



TOUR D'HORIZON

N° 17 - SEPTEMBRE 2019

Edito

En ce début d'automne, les projets de rénovation et mise aux normes de la Maison de retraite et la construction de la Maison de santé se réalisent dans les délais prévus. La rénovation de la Maison de retraite sera terminée pour les fêtes de fin d'année et la Maison de santé en 2020.

La citadelle du Villard va connaître également une rénovation et des travaux de sécurisation. Les travaux sont encadrés par l'Etat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi que par un architecte du patrimoine qui travaille sur le projet et va le suivre dans sa réalisation dès cet automne.

Vous avez pu constater que des techniciens enterrent des câbles dans tout Chanac afin que nous soyons équipés du très haut débit avec l'installation de la fibre. Chacun sera libre de s'y abonner avec son prestataire téléphonique. Cela représente surtout une réelle attraction pour les entreprises sur notre territoire.

L'ensemble du Conseil souhaite à tous les jeunes scolarisés une bonne rentrée et ils sont très nombreux dans notre commune !

RÉDUIRE SES DÉCHETS : UN GESTE CITOYEN

Prendre soin de notre environnement est désormais une priorité.

C'est de la responsabilité de chacun d'avoir un comportement citoyen pour limiter nos ordures ménagères : lutter contre le gaspillage, le suremballage, contre les matières non recyclables, favoriser le compostage, le réemploi...pour atteindre en 2020, l'objectif départemental de 464 kg/habitant et par an ce qui est encore beaucoup quand on se représente le volume à traiter. Cela correspond à -36kg par an et par habitant.

Beau défi que nous devons relever puisque le Conseil départemental s'est engagé auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie pour encore réduire le volume des ordures ménagères qui demeurent le premier budget des communautés de communes.

La protection de l'environnement qui est le défi de ce XXI^e siècle, commence en premier par des réductions raisonnées et raisonnables de toutes les ordures quelles qu'elles soient.

Dans ce cadre d'éco-responsabilité, les jeunes du Conseil municipal ont visité à la fin de l'été le centre départemental du Redoundel qui collecte les ordures ménagères de toutes les communes de Lozère. La bibliothèque distribue à ses lecteurs des sacs en tissu pour transporter leurs prêts et proposera un atelier recyclage en octobre. Les Chanacois sont invités à nettoyer les ruisseaux et les berges du Lot avec l'association « La loutre chanacoise » le samedi 28 septembre au matin : car aussi incroyable que cela paraisse, certains d'entre nous, ne se donnent pas la peine d'aller jusqu'à la déchèterie et sans être vus, jettent pêle-mêle leurs objets n'importe où, y compris dans les cours d'eau, n'ayant aucune conscience du bien commun. Espérons qu'en expliquant et en invitant à protéger notre environnement commun, leurs comportements changent et se responsabilisent.

Nettoyons
la nature!



**J'AGIS,
JE RÉDUIS !**

**PROGRAMME
LOCAL DE
PRÉVENTION DES
DÉCHETS**
SUD AUBRAC GÉVAUDAN



TOUR D'HORIZON

CONSEIL MUNICIPAL

Enceinte fortifiée du Villard : le Conseil soutient la réalisation des travaux au Villard avec la possibilité d'un financement supplémentaire Leader qui permettrait d'atteindre 80% de subventions.

Nettoyage de l'ancienne casse par les agents communaux et enlèvement des bennes par Environnement Massif Central .

Travaux complémentaires sur la voirie du Cros-Haut :

24 082,78 € sur la partie relevant de compétence communautaire et 16 488 € dans le hameau relevant de la compétence communale.

Lancement d'un projet de mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales rue des écoles, nécessaire en cas de fortes pluies de plus en plus fréquentes. Travaux déjà réalisés place du Plô, rue Droite, rue du Planaguet et place du Triadou.

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public sur la place du Triadou pour la société Pizza Rock, afin d'installer une terrasse démontable.

Tous les compte-rendus des Conseils sont consultables en mairie ou en ligne sur Chanac.fr

LE CONSEIL DES JEUNES

Le mandat des 18 jeunes élus s'étant officiellement arrêté en juin 2019 (élus pour deux ans) et étant donné que le mandat des élus s'arrête en mars 2020, le CMJ n'a pas été renouvelé en juin 2019. Mais sur les derniers mois après juin 2019, une action autour de la sensibilisation à la protection de l'environnement leur est librement proposée, car ce sera le défi qui attend leur génération.

LES TRAVAUX

Maison de retraite : la troisième et dernière tranche de travaux de mise aux normes est en cours. Elle concerne le bâtiment côté Est. L'ensemble sera terminé fin 2019 et apportera un lieu bien agréable à vivre pour tous les résidents.

Citadelle du Villard : les travaux commenceront début octobre et concerneront la réfection du clocher (charpente et toiture), celle de deux vitraux, le percement d'une porte et la pose d'un escalier de sécurité dans la cuisine, le remplacement des portes et fenêtres de la salle des gardes régulièrement louée, la sécurisation par des lices en fer de certains points dont la base du clocher et de travaux divers de maçonnerie. Ce projet de conservation du patrimoine auquel tous les Chanacois sont très attachés, aura pris plusieurs années pour obtenir 80% de subventions afin d'alléger la part de la commune.



27 communes en Lozère pratiquent comme notre commune l'extinction de l'éclairage public la nuit, ce qui représente 3 259 lanternes soit 14% du parc d'éclairage public lozérien : un bon début encourageant.

Le 13 août 2018, le Parc national des Cévennes s'est vu remettre la labellisation « Réserve Internationale de Ciel Étoilé ». Cette appellation vise à répertorier les régions du monde où la pollution lumineuse est très faible, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité nocturne et à l'observation des étoiles. Il s'agit là de la deuxième réserve répertoriée en France, après celle du Pic du Midi, et de la treizième dans le monde.



La Maison de Santé pluriprofessionnelle n'a pas pris de retard. La pose de la toiture est en cours. Elle devrait être « hors d'eau » et « hors d'air » pour l'hiver.

CONSEIL MUNICIPAL : PLU



Lors de la séance du 7 mars 2019, le Conseil municipal a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme. Ce projet a ensuite été soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (Administrations, organismes ...)

A réception de ces avis, le Conseil municipal a revu le plan de zonage du P.L.U. pour tenir compte des observations reçues. Le zonage modifié, accompagné d'une note explicative, sera joint au dossier d'enquête publique qui devrait se tenir dans les prochaines semaines.

D'ici là, de nouvelles permanences pour le public seront organisées en octobre 2019 :

Mercredi 9 octobre, mardi 15 octobre et mercredi 16 octobre à 18h en Mairie.

Pour mémoire, le PLU est en ligne sur chanac.fr

Les modifications du projet de zonage et la note explicative seront également mises en ligne avant démarrage de l'enquête.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2019

Les scolaires en priorité pour les JEP 2019

Lors des JEP 2019, l'église de Chanac et du Villard ont été ouvertes au public, ainsi que la tour. Le programme national « Levez les yeux » est organisé par la commune et réservé cette année pour les classes de cours moyen de Chanac avec : une sortie axée sur « les éléments architecturaux du patrimoine bâti de Chanac » et une autre sur la citadelle du Villard bientôt en travaux. Le choix de retenir les jeunes poursuit toujours le même objectif : connaître le patrimoine local, en comprendre la valeur et l'histoire, donner le sens du « bien commun ».

Les éléments d'architecture étudiés : les fenêtres à meneaux, les portes anciennes, les escaliers de style Renaissance, les portes anciennes, l'horloge de la Tour.

Au Villard : observation et interprétation des murs d'enceinte, vitraux et leur conception.



Un mécanisme sophistiqué

L'horloge de la tour un magnifique mécanisme

Chanac peut s'enorgueillir d'avoir une pendule qui est une des plus anciennes encore en service dans les villages lozériens.

De plus vieilles pendules sont visibles mais peu fonctionnent.

C'est une horloge mécanique de 1903 fabriquée dans le Jura par l'entreprise Paul Odobey qui fabriquait des horloges monumentales. Le mouvement de la pendule est divisé en deux rouages : un pour l'heure, l'autre pour la sonnerie de la cloche. Les poids de chacun des rouages descendent dans la cage d'escalier de la tour avec une réserve de fonctionnement de 8 jours. Elle est remontée toute les semaines par un employé municipal. La hauteur de la tour servait donc à deux choses : pouvoir être vue de loin sur la place et donner une longueur nécessaire aux câbles pour un bon fonctionnement (Les câbles sont sur plusieurs poulies pour en augmenter la longueur.)

Le cadran extérieur est également remarquable : il est émaillé, formé de 13 parties assemblées. Douze cartouches pour les heures et une partie centrale. Le quatre est noté IIII et non IV, pour équilibrer en trois parties égales : 4 chiffres avec des I, quatre chiffres avec des V et quatre chiffres avec des X.

DOSSIER : LE CENTRE DE TRAITEMENT**Où le centre est-il situé ?**

Tout près du Chastel-Nouvel.

Quels déchets sont-ils traités ?

Tous les déchets venant des bennes à ordures ménagères de tout le département. Les communes avoisinantes comme Chanac viennent directement déposer le contenu des camions poubelles. Les communes plus éloignées mettent en commun leurs ordures (74% du total) et ce sont des camions avec de grosses remorques qui viennent les déposer pour économiser les trajets. Chaque camion est pesé à l'arrivée pour connaître les tonnages respectifs.

Combien de tonnes sont-elles traitées ?

23 069 tonnes en 2018. La moitié du tonnage est valorisée, l'autre enfouie après un maximum de compostage possible.

Nous sommes un département qui recycle relativement bien par rapport à d'autres. Mais le département a lancé le projet de faire baisser encore les tonnages pour diminuer les coûts et les volumes.

Pourquoi avoir supprimé l'usine d'incinération et avoir retenu l'enfouissement ?

L'ancienne pollueait l'air. Les normes ont évolué. L'incinération est réservée désormais à des volumes annuels plus importants que les nôtres et nécessite des filtres très performants. Par conséquent le département a fait le choix de l'enfouissement avec un procédé de tri, de compost avec les déchets organiques, de traitement des lixiviats et de valorisation des bio gaz issus de l'enfouissement qui servent à chauffer les locaux des bureaux.

Les déchets non récupérables et non dangereux et le compost grossier sont enfouis dans des casiers haut de 12 m.

Pourquoi êtes-vous en lien avec l'usine Environnement Massif Central située sur le Causse d'Auge ? Quel est son rôle ?

Environnement 48 valorise les déchets issus des colonnes de tris et reçoit les déchets recyclables jetés dans les poubelles car au Redoundel, les déchets sont triés de manière automatique et une partie (7972 tonnes) quelque peu souillée, est envoyée à Environnement 48 pour être au maximum recyclée : soit 1/3 des poubelles ! Ensuite, une partie non récupérable, de 1543 tonnes, est remontée à l'enfouissement à nouveau en camions. On peut regretter ces allers-retours dus à l'absence de tri.

Quel rôle le centre d'Environnement Massif Central 48 a-t-il ?

-Différentes plateformes : ferrailles, métaux (compactés) et bois (broyé) réacheminés vers des filières de valorisation. Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. C'est tout ce qui fonctionne sur une prise électrique ou à l'aide d'une pile ou d'une batterie (matériel informatique, ...) renvoyés vers des filières de valorisation, pilotées par des éco-organismes tels qu'Éco systèmes ou Écologic.

-Une déchèterie professionnelle.

-Deux usines de tri automatique : une ligne spécialisée dans le tri des matières plastiques permettant de trier jusqu'à 10 matières différentes.

-Une ligne spécialisée dans le tri des ordures ménagères issues du Redoundel, des encombrants de déchèteries et autres déchets non dangereux des activités économiques.

-Une ligne de préparation de Combustible Solide de Récupération.

-Deux lignes de broyage/lavage de matières plastiques et une extrudeuse.

TOUR D'HORIZON

DES DECHETS MÉNAGERS

Refuser de trier,
alourdit le coût
de la facture des ordures
que paient les citoyens.

100% bien trié, 100% recyclé



Grâce au tri d'une famille de 4 personnes pendant un an, on peut par exemple fabriquer :



Vous économisez les ressources naturelles



CO₂
économisé

2 183
tonnes

Soit
1 223
voitures circulant
pendant une année.



Pétrole
économisé

170 457
litres

Soit
1 482
pleins d'essence.

Vous créez une économie circulaire de proximité



Emploi

49
personnes

de votre territoire sont
impliquées dans le service
de collecte sélective.



Industrie
française

89%
des matériaux

sont recyclés sur
le territoire français.

RAPPEL : la déchèterie d'Esclanèdes est ouverte tous les mercredis et samedis de 9h à 12h et 13h30 à 17h.



Que pouvons-nous constater ?

Les citoyens qui ne trient pas alourdissent les coûts des ordures ménagères et les coûts en général car les recyclables sont apportés en camion à l'usine Environnement Massif Central 48 sur le Causse d'Auge de Mende. Environnement Massif Central 48 gère tous les déchets issus des colonnes de tri y compris les recyclables que l'on récupère partiellement dans les poubelles.

Malgré tout, les 2024 colonnes de tri ont récolté 6 020 tonnes de déchets recyclables en 2018 : soit une hausse en 2018 de 201 tonnes ou 3,5% par rapport à 2017.

2683 tonnes de verre.

1553 tonnes de papier.

1784 tonnes d'emballages.

199 tonnes de textiles dont 73 tonnes reversées aux associations caritatives pour revente.

1,493 tonne de déchets médicaux.

VIE ASSOCIATIVE

L'association CROQUE-NOTES pour adultes et enfants

L'association Croque-Notes propose l'apprentissage de trois instruments en cours particuliers de 35 minutes (solfège et instrument). Elle s'adresse à tous les âges car la musique est universelle et par conséquent inter-âges !

Le piano avec Michèle André

La guitare avec Bruno Capelle

La batterie avec Adrian Martinez

Les cours ont lieu à la salle St Jean-Baptiste ou la salle polyvalente pour la guitare.

Le mercredi Michèle André peut, avec l'autorisation parentale, prendre en charge les enfants à la sortie de l'accueil de loisirs, ce qui est bien pratique quand les parents travaillent. Chaque fin d'année les élèves donnent une audition ouverte à tous.

N'hésitez pas à demander des renseignements à Jean-François Delbos, le président de l'association.

La vie
est plus belle
en MUSIQUE !



VIE SPORTIVE SCOLAIRE

Des collégiens chanacois vice-champions des collégiens de France

L'association sportive du collège Sport Nature de La Canourgue où sont scolarisés de nombreux jeunes Chanacois, s'est à nouveau distinguée lors des championnats de France de l'Union nationale du sport scolaire, fin mai à Alençon. Louna Fernandez et Robin Alix et leurs deux co-équipiers ont terminé à la deuxième place de ces championnats de France de VTT dans la catégorie Excellence. Bravo à ces jeunes sportifs !



TOUR D'HORIZON

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES RÉGULIÈRES

Associations	Lieux	Horaires
Padmasana (yoga)	Salle de danse	Hatha yoga et yoga nidra : mardi 18h30-20h et jeudi 19h30-21h Méditation : mardi 20h-21h Yoga doux et yoga nidra : jeudi de 17h à 18h Hatha yoga : jeudi de 18h-19h30.
Tennis de table	Salle polyvalente	Lundi : 18h-19h jeunes à partir de 8 ans 19h-20h30 : adolescents 20h30-22h : adultes
Capoiera	Salle de danse	Mercredi de 18h-19h enfants et 19h-20h30 adultes.
Football	stade	Ecole de foot enfants, ados mercredi après-midi à partir de 13h30, grands adolescents au stade du Chastel-Nouvel le mardi, mercredi et vendredi selon l'âge. Séniors, vendredi de 19h00 à 20h30.
Tir à l'arc	Salle St Jean-Baptiste	Lundi de 20h 00 à 23h00 (tirs libres pour archers confirmés) Mardi de 20h00 à 23h00 (adultes) Mercredi de 15h00 à 17h30 (jeunes) et de 20h à 23h (tirs libres pour archers confirmés) Jeudi de 20h00 à 23h00 (adultes) Vendredi de 14h30 à 16h30 (Handisport) de 17h00 à 21h 00 (jeunes) Le week-end des compétitions, des stages, etc...
Roc de la Lègue	Sorties VTT	Le samedi après-midi
Spéléologie Escalade	Sur site	Le mercredi Sorties le week-end pour les jeunes et les adultes Camps de pleine nature pendant les va-
Croque-Notes	Salle de musique	Tous les soirs selon l'instrument : piano, guitare, batterie
Jeux de figurines et de plateaux	Bibliothèque	Samedi soir à 20h et certains samedis après-midis à 14h
Les crampons gris	Stade	Foot vétérans : vendredi à 20h
Le club de l'amitié	Salle Fontbonne	Vendredi après-midi à partir de 14h
Saltas Bartas Entraînement trail	Départ Marijoulet Départ village de gîtes Départ du stade des Vals Départ : voir le site Lozère Trail	Section féminine : mardi à 18h Section mixte : mercredi à 18h30 Section mixte : samedi à 10h00 Section mixte le dimanche matin , voir les horaires sur le site.

Sans oublier les associations qui proposent des projets :

- **Détours du Monde**
- **Le Comité des fêtes/ Foyer rural**
- **Tour et Détours**
- **AMUSEL**

Si vous souhaitez donner du temps, animer votre commune, devenir bénévoles dans la bonne humeur et le souci d'entretenir la convivialité, contactez-les.

Ils vous accueilleront avec plaisir et enthousiasme.

Merci à toutes les associations qui apportent du lien social et du dynamisme à Chagnac : convivialité, qualité sportive et culturelle...



La richesse humaine est dans la diversité.

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES 2018/2019

Mercredi 10h-12h et 16h-18h
 Jeudi : 16h-18h
 Vendredi : 16h-18h30
 Samedi : 10h-12h
 tel : 04 66 44 25 11
 mail : bibliothequechanac@orange.fr

*Venez découvrir les
 nombreuses nouveautés
 littéraires pour adulte et
 jeunesse et l'espace enfants
 sur la mezzanine !*

La bibliothèque accueille les classes des deux écoles de manière régulière avec des activités culturelles. Elle participera aux actions départementales suivantes :

LE MERCREDI 2 OCTOBRE au matin : **le mois du numérique** en proposant un atelier d'apprentissage autour du logiciel Stop Motion permettant de réaliser des films d'animation avec les enfants. Atelier prévu avec les enfants inscrits à l'accueil de loisirs le mercredi. Gratuit.

LE VENDREDI 22 NOVEMBRE à 20h : **le mois du film documentaire** « VILLAGES, VISAGES » d'Agnès Varda, suivi d'une soupe. Gratuit.

le JEUDI 5 MARS à 18h, spectacle pour enfants organisé par les Scènes Croisées « Le sourire d'Anaé » de Catherine Verlaguet (dès 3ans) 6€. 30 minutes.

AGENDA PRÉVISIONNEL

SAMEDI 28 SEPTEMBRE à 9h, nettoyage des cours d'eau par l'association La Loutre chanacoise.

SAMEDI 5 OCTOBRE à la bibliothèque à 17h, conférence d'histoire de l'art « Une heure, Une œuvre » : la Joconde de Léonard de Vinci (500^e anniversaire de sa mort, exposition à Paris)

SAMEDI 5 OCTOBRE à la bibliothèque à 17h, conférence d'histoire de l'art « Une heure, Une œuvre » : Léonard de Vinci (exposition à Paris)

DIMANCHE 13 OCTOBRE à la salle polyvalente « La FETE de la NOIX » par l'association Tour et Détours.

SAMEDI 19 OCTOBRE avec l'association du Roc de la Lègue, deux parcours nocturnes en VTT de 20 et 30 km et une randonnée pédestre de 10km.

SAMEDI 26 OCTOBRE à la bibliothèque à 17h, conférence d'histoire de l'art « Une heure, Une œuvre » : Toulouse Lautrec (exposition à Paris)

SAMEDI 30 NOVEMBRE à la bibliothèque à 17h, conférence d'histoire de l'art « Une heure, Une œuvre » : la chapelle de St François d'Assise de Giotto.

Je sors, tu sors...nous sortons ...
 pour découvrir d'autres horizons !

Par souci budgétaire, le bulletin municipal est édité en noir & blanc.
 Retrouvez toutes les informations en couleur sur le site : www.chanac.fr

Chanac

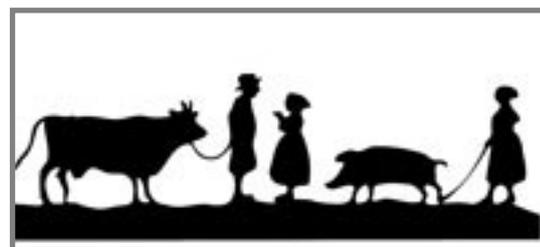
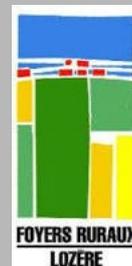
accueillera

la clôture

du FESTIVAL

Contes et Rencontres

SAMEDI 29 FEVRIER



BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication : Philippe Rochoux
 Téléphone : 04 66 48 20 21
 Courriel : mairie.chanac@wanadoo.fr
 Rédaction : C. Boutin
 Dernier bulletin.